

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat en date du 23 février 1966:

«Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Rattenbury propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, que le Bill S-15, intitulé: «Loi autorisant la construction d'un pont sur la rivière Sainte-Croix entre la province du Nouveau-Brunswick et l'État du Maine», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Rattenbury propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, que le bill soit déféré au Comité permanent des transports et des communications.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat,
J. F. MacNEILL.